



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

L'équipementier agricole AGCO délocalise la production de mécanique agricole

Question écrite n° 3528

Texte de la question

Mme Mathilde Hignet alerte Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la volonté de l'entreprise AGCO de supprimer près de 130 emplois sur le site de Beauvais. L'entreprise AGCO est un équipementier agricole qui produit de nombreuses pièces et composants des tracteurs de la marque Massey Ferguson. Sur le site de Beauvais, l'entreprise salarie 2 000 travailleurs et travailleuses. Elle a bénéficié d'un soutien public important avec notamment le financement pour plus de 13 millions d'euros d'un pont servant à relier deux sites de production sur le site industriel de Beauvais ; pont inauguré en décembre 2023. En mai 2024, la direction de l'entreprise a annoncé un double plan social, avec d'une part 103 licenciements chez AGCO d'abord au sein du bureau d'études puis au sein de la production. D'autre part, le sous-traitant GIMA dont AGCO est actionnaire a annoncé la suppression de 30 postes sur l'équipe de week-end. À ces licenciements secs s'ajoute la fin de près de 200 contrats intérimaires. Pourtant, l'entreprise s'était engagée en contrepartie des financements publics reçus à créer des emplois. Au contraire de cet engagement, elle licencie aujourd'hui les travailleurs et travailleuses qui créent la richesse. Avant l'annonce de ce plan de licenciement, AGCO a pourtant décidé d'augmenter les dividendes versés à ses actionnaires. Une nouvelle fois une multinationale profite des financements publics pour enrichir les actionnaires et licencier. Cela doit cesser. L'État a la capacité de dire NON à ces plans de licenciements puisqu'ils sont validés par les directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités. La direction d'AGCO France justifie ces licenciements par un plan de réorganisation mondiale du groupe. En réalité, il s'agit de délocalisations dissimulées. Les salaires des ingénieurs dans les bureaux d'études sont plus faibles en Inde qu'en France. L'entreprise souhaite donc en profiter pour augmenter ses profits au détriment des salariés. Aussi, elle lui demande quelles mesures elle compte prendre pour protéger les travailleurs et les travailleuses d'AGCO Beauvais, dont la production est indispensable à la mécanique agricole en France et aux agriculteurs.

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Hignet](#)

Circonscription : Ile-et-Vilaine (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3528

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2025](#), page 315